

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 1

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Armée française: manque de médecins

Y a-t-il un docteur pour sauver le service de santé des armées? En 2008, selon le rapport de la Cour des comptes 2002, le déficit en médecins militaires atteindra son paroxysme, soit 25% des postes budgétaires (environ 607 postes). Diverses mesures d'urgence ont été prises. En 2004, 50 élèves médecins seront recrutés. Remède efficace sur le long terme, les répercussions ne seront pas visibles avant plusieurs années, compte tenu du temps de formation. Comment faire face, alors, à ce manque évident, lié en partie à de nombreux départs anticipés, à la professionnalisation et à un recrutement faible dans les années 1980? Le ministère de la Défense semble miser sur les officiers sous contrat et sur les réservistes en opérations extérieures. Seuls 58% des postes aujourd'hui ouverts aux médecins de réserve sont véritablement occupés... (TTU Europe, 30 octobre 2003)

Belgique: pour la première fois on recrute des soldats originaires de l'Union européenne

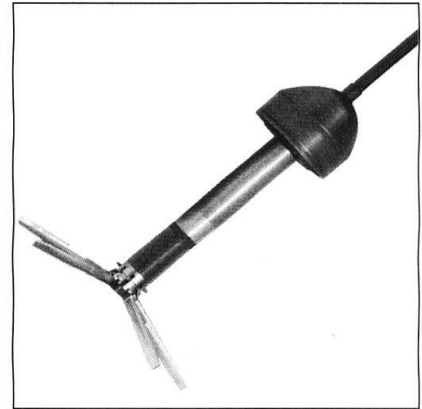
Pour la première fois, des ressortissants de l'Union européenne sont appelés à s'annoncer pour un engagement dans les Forces armées belges. 1500 places sont proposées par annonces dans la presse, 48 pour des pilotes, 235 pour des officiers. Pourtant, les militaires étrangers doivent compter avec une forte

concurrence belge: en 2003, 9400 personnes ont entrepris les procédures de sélection. Les forces armées représentent 39000 places de travail et, chaque année, 1500 nouvelles incorporations. (Truppendienst 2/2004)

Le «SL-WBSM» de Rafael

Opérations en zone urbaine obligent, les armées ont des besoins particuliers, entre autres de créer des brèches dans les maçonneries afin de permettre la progression de l'infanterie. Tshal possède une grande expérience en la matière, en raison des opérations menées dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Les moyens traditionnels, outils mécaniques (type découpeuse) ou pyro-techniques (type charge déposée), obligent les combattants à s'approcher du mur, ce qui accroît leur vulnérabilité. La société israélienne Rafael propose de résoudre le problème grâce à une arme mise en oeuvre à distance de sécurité: le SL-WBSM ou *Shoulder Launched Wall Breaching Stand-off Munition*. Comme son nom anglais l'indique, c'est une arme tirée à l'épaule comme un lance-roquettes, qui peut être utilisée en espace confiné, ce qui est essentiel en milieu urbain. Le projectile comprend une tête militaire de 2,5 kg disposant d'une perche d'amorçage permettant d'optimiser la forme de l'onde de choc qui s'abat sur le mur. La charge est calculée pour créer un trou suffisant pour le passage d'un soldat au travers d'un triple mur de briques. La fusée à impact dispose d'un dispositif de sécurité d'armement qui garantit une distance de sécurité de 10 mètres à l'opérateur. Le WBSM

peut être monté sur trépied afin d'être télécommandé. Son emport par un petit robot qui s'approche au plus près de l'ouvrage à détruire n'est pas exclu. (Antoine Alcaraz, *Raids*, janvier 2004)



Caractéristiques

Masse totale:	9 kg
Diamètre:	174 mm
Longueur en transport:	1,1 m
Longueur avec perche d'amorçage:	1,3 m

SUISSE

Le Département de la défense finance de nouveau une publication par la publicité

«Dans l'Armée XXI et le Département de la défense, il n'y aura plus de publications financées par de la publicité. Nous ne voulons pas priver les périodiques militaires d'une telle ressource.» Voilà, en substance la déclaration faite par le Chef de l'armée. Ne voilà-t-il pas que le *Führungsunterstützung* publie en octobre 2004 une brochure de présentation de 36 pages en couleurs, dans laquelle figurent 16 pages et demie de publicité! S'agit-il d'une bavure? Les restrictions financières ont-elles fait oublier les engagements pris avant

le 1^{er} janvier 2004? Nous employons à dessein le terme *Führungsunterstützung* parce que cette publication ne contient que des contributions en allemand avec un vague résumé de quelques lignes en français. Par bonheur, ces résumés ne sont pas en anglais! Il serait temps que, dans notre armée, les responsables pensent qu'il y a des minorités linguistiques dans le pays et qu'il ne faudrait pas que la formule d'un officier de carrière continue à correspondre à la réalité: «Il est impératif qu'un militaire professionnel romand sache bien l'allemand, mais il est parfaitement facultatif pour un Alémanique de savoir le français.» (col Hervé de Weck)

Concept de stationnement de l'armée

Forces aérienne. - L'aérodrome de Mollis ne sera plus utilisé dès la fin 2005 et celui de Alpnach dès la fin 2007. A Dübendorf, l'exploitation des avions se terminera à fin 2005 et celle des autres appareils s'achèvera à fin 2007; la liquidation sera terminée à fin 2010. L'état-major d'intervention, la direction des exploitations des Forces aériennes et le commandement d'école des Forces aériennes conservent leur emplacement à Dübendorf. L'aérodrome de Buochs deviendra *sleeping base* (avec frais d'entretien limités), mais ne sera plus utilisé en situation normale. Les aérodromes d'Emmen, de Payer-

ne, de Sion et de Meiringen restent bases des Forces aériennes, tandis que celui de Locarno servira pour l'instruction. Le transport aérien de la Confédération reste basé à Belp. En raison des infrastructures existantes, l'aérodrome d'Emmen sera exploité comme base du transport aérien pour les hélicoptères et les avions de transport et emplacement de rechange pour les avions de combat. Le regroupement de la flotte aérienne à des emplacements communs permettra d'utiliser au mieux les ressources pour l'exploitation d'un aérodrome. Par rapport à la fin 2001, l'infrastructure d'engagement non classifiée des Forces aériennes sera réduite de plus de 40% à fin 2007, d'environ 50% à fin

Centre d'histoire et de prospective militaires

Cours et conférences d'histoire du premier semestre 2005

Cours N°1	17 février 18 h 30	L'histoire militaire de Taïwan - la guerre de 1958. La bataille de l'île de Quemoy (Kinmen). Thomas TICHY
Cours N° 2	10 mars 18 h 30	Le conflit israélo-palestinien: une issue est-elle possible? Marc Finaud , membre du Centre de politique de sécurité, Genève
Cours N° 3	7 avril 18 h 30	ECOSTRATOS: une approche systémique de la stratégie. Michel Ney
Cours N° 4	28 avril 18 h 30	La Suisse a-t-elle des tâches militaires internationales à accomplir? Lt col Henri Siegenthaler
Cours N° 5	12 mai 18 h 30	D'Evian 62 à Evian 03 - De l'esprit du temps et de la politique des bons offices de la Suisse. Caroline Tobler
Cours N° 6	26 mai 18 h 30	Transformation de la politique de défense suisse: une comparaison entre Armée 61 et Armée XXI. Lt col EMG Christian Bühlmann
Cours N° 7	16 juin 18 h 30	La dynamique de l'éclosion d'une réflexion sur la petite guerre, dans la France du XVIII ^e siècle. Sandrine Picaud , docteur en histoire

Sauf avis contraire, les cours d'histoire ont lieu au Pavillon Ouest du Centre Général Guisan à Pully.
Case postale 618, 1009 Pully (tél. 021 729 46 44, fax 021 729 46 88, e-mail chpm-pully@bluewin.ch)

2010. L'infrastructure classifiée sera réduite de 34% à fin 2007. 210 postes de travail seront supprimés.

Infrastructure de combat et de conduite.- Les installations de conduite, de l'artillerie de forteresse et les positions de barrages seront réduites de 64% à fin 2007, de 73% d'ici fin 2010.

Recrutement.- A la fin 2010, il restera six centres de recrutement sur sept. Les centres prévus à Steinen et Losone ne seront pas réalisés, mais le centre provisoire du Monte Ceneri sera définitivement aménagé d'ici fin 2007. Le centre souterrain de Nottwil sera abandonné à fin 2010.

Places d'armes et de tir.- Les 39 places d'armes subiront très peu de changements d'ici à la fin 2007. Jusqu'à la fin 2010, Losone et les emplacements d'instruction de Tesserete, Burgdorf, Mels et de Bronschhofen seront abandonnés, ceux de Genève, Lyss et Rümlang feront l'objet d'un examen approfondi. Les formations d'application des chars et de l'artillerie seront intégrées à la formation d'application de défense à Thoune d'ici à fin 2007. Il restera donc cinq formations d'application dans les Forces terrestres qui seront réduites à quatre d'ici 2010: transmissions, sécurité, défense et appui. L'Académie militaire sera transférée de Wädenswil à la caserne de Reppischtal.

D'ici la fin 2007, les 130 camps de l'armée seront réduits de plus de 40% et les 800 cantonnements communaux de 50%.

Une autre réduction, limitée, interviendra encore une fois d'ici fin 2010. Les 600 places de tir seront réduites d'environ 50% à fin 2007 et il faut s'attendre à une nouvelle diminution plus ou moins importante jusqu'en 2010.

Personnel de carrière et contractuels.- En raison du nouveau modèle d'instruction, le personnel militaire d'instruction (militaires contractuels et de carrière) va légèrement augmenter, tandis que le personnel administratif sera un peu moins important.

Infrastructure et logistique.- Les emplacements et les besoins ont fait l'objet d'une analyse de rendement et d'une comparaison avec l'infrastructure existante. La solution envisagée comprend 5 centres logistiques à Grolley, Othmarsingen, Hinwil, Monte Ceneri et Thoune (qui abrite également le dépôt central). En outre, 6 centres d'infrastructure (Thoune, Grolley, St-Maurice, Othmarsingen, Mels et Andermatt) sont responsables de l'exploitation de l'infrastructure militaire. 16 emplacements, dont 5 parmi les centres logistiques, sont prévus pour le rétablissement de l'équipement personnel. Par rapport à fin 2001, l'infrastructure logistique non classifiée sera réduite de 30 à 50% d'ici fin 2007 et de 80% d'ici fin 2010, tandis que l'infrastructure logistique classifiée sera diminuée respectivement de 30% et de 62%.

Les 4000 postes de travail actuels dans la logistique doivent être réduits à 3200 d'ici fin 2007 et à 2200 d'ici fin 2010. Dans un premier temps, conformément à la décision du 3 septembre 2004, 18 emplacements

seront fermés et 7 autres cesseront partiellement leur activité, ce qui entraînera la suppression de 397 postes d'ici fin 2005. Tous les contrats avec les arsenaux cantonaux seront résiliés au 31 décembre 2006. 460 collaborateurs des cantons sont touchés; ils bénéficieront des mêmes conditions de postulation que les employés du DDPS. Les employés cantonaux, qui perdent leur emploi, peuvent compter sur sept centres de placement du DDPS qui, dans des cas justifiés, participe aux frais de formation continue des employés cantonaux. Il prend ainsi en charge 3 millions de francs. Dans la discussion du budget 2007, le DDPS est en outre prêt à accepter une contribution unique de 20 millions de francs aux coûts qui incombent aux cantons par suite de la réduction.

Selon une première estimation, le nouveau concept de stationnement permettra de réduire les dépenses annuelles de personnels d'au moins 100 millions de francs d'ici fin 2007 et d'environ 240 millions de francs d'ici fin 2010. Aucune prévision ne peut actuellement être établie dans le domaine des biens et services.

Le concept de localisation contient une liste des infrastructures dont l'armée aura encore besoin à l'avenir. Jusqu'au 4 février 2005, les cantons ont la possibilité de prendre position. A l'issue de nouvelles discussions au Département de la défense, les cantons seront informés, au milieu de l'année 2005, des emplacements approuvés. L'approbation définitive du plan sectoriel militaire par le Conseil fédéral est prévue pour 2006.